

AUTORISATION PARENTALE ÉLECTION DU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Scrutin de novembre 2023

À remettre au service éducation, enfance et jeunesse de la mairie avant le 13 octobre 2023.

RESPONSABLE LÉGAL 1

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

.....

Courriel :

Téléphone :

RESPONSABLE LÉGAL 2

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

.....

Courriel :

Téléphone :

Autorise mon enfant,
à déposer sa candidature pour les élections du Conseil municipal des enfants 2023-2025,
à y participer activement et assidûment s'il est élu et autorise les services municipaux à
photographier mon enfant dans le cadre des activités du Conseil municipal des enfants
et à publier les photos sur les différents supports de communication de la Ville des
Ponts-de-Cé : journal municipal, dépliants, site Internet de la Ville.

*Signature obligatoire des deux parents ou
du parent exerçant l'autorité parentale*

Aux Ponts-de-Cé, le 2023

BULLETIN DE CANDIDATURE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Scrutin de novembre 2023

Nom de l'enfant :

Prénom :

École :

Classe :

Déclare être candidat(e) aux élections du Conseil municipal des enfants.

M'engage à participer activement aux actions du Conseil municipal des enfants pendant
toute la durée du mandat 2023-2025.

*Signature obligatoire des deux parents ou
du parent exerçant l'autorité parentale*

Aux Ponts-de-Cé, le 2023

Signature de l'enfant.